

Comité Inter du Livre Parisien

94 boulevard auguste Blanqui
75013 Paris

Pas de répit pour les fainéants

Le 12 septembre, 400 000 personnes étaient dans la rue pour exprimer leur refus d'un monde du travail version Macron, mais cela ne semble pas suffire aux représentants de l'Etat qui chacun leur tour viennent défendre la théorie selon laquelle l'emploi va se redévelopper dès lors que les mesures de licenciements seront simplifiées et les indemnités diminuées. Le peuple Français « incapable de se réformer » doit comprendre que la liberté d'entreprendre passe par la casse des garanties collectives, il serait moderne d'exclure les organisations syndicales du débat social et laisser les salariés inorganisés traiter avec leur bon patron qui à n'en pas douter défendra les conditions de travail et de salaire au mieux des intérêts de ses employés.

Le premier tour de chauffe du 12 septembre et le mépris marqué par le gouvernement appelle de plus grandes et de plus fortes mobilisations pour refuser la casse du code du travail et exiger le retrait de ses ordonnances qui portent en elle les racines d'une grande entreprise de destruction massive des garanties collectives, pour ramener le salariat aux conditions d'avant 1936.

Les prochains dossiers de réformes que le gouvernement entend mener au pas de charge, qu'il s'agisse des retraites, de l'assurance chômage, des régimes spéciaux ou encore de la sécurité sociale porte la même empreinte, celle d'un recul social inédit pour les salariés.

L'appel lancé par notre organisation syndicale la CGT doit trouver un écho dans nos entreprises.

C'est pourquoi les représentants du CILP-CGT appellent l'ensemble de leurs ressortissants à s'organiser dans les entreprises et exprimer leur détermination de voir retirer ses ordonnances scélérates en participant massivement à la manifestation du 21 septembre et en observant des arrêts de travail allant à la non parution des quotidiens.

Rendez-vous 21 septembre à 14h00 boulevard du Montparnasse

Paris, le 17 septembre 2017